

Pourquoi être membre de la Fédération vigneronne vaudoise (FVV) ?

Parce que la FVV protège le vignoble et son paysage, les vignerons et les propriétaires de vignes cadastrées ainsi que le consommateur de bon vin.

Madame, Monsieur,

La Fédération vigneronne vaudoise, forte de ses 1'500 exploitations viticoles membres, remplit les missions suivantes:

- la défense de l'économie vitivinicole aux plans cantonal et fédéral,
- la fourniture de services à ses membres,
- la conduite d'une réflexion sur l'évolution de la profession,
- la mise en relation de ses membres et ses partenaires.

La FVV promeut une économie de marché, basée sur l'initiative et la responsabilité individuelles, ainsi que sur le respect des partenaires d'une concurrence loyale. Dans le cadre de l'interprofession (CIVV), elle préserve les intérêts des producteurs face à l'encavage pour obtenir les meilleures conditions de prix sur le marché. Elle intervient auprès des autorités et à ses représentants dans les commissions officielles.

La FVV fournit des services à ses membres dans les domaines du secrétariat, de la négociation collective, de la formation professionnelle, de la santé et de la sécurité au travail. Elle défend l'intérêt patronal dans les négocia-

tiations avec les partenaires du Contrat type de travail (CTT) dans l'agriculture.

Enfin, elle informe sur tous les grands sujets touchant à l'économie vitivinicole. Elle participe aux procédures de consultations cantonale et fédérale sur les révisions législatives et fait connaître ses positions par ses publications.

Depuis quelques années déjà, le vignoble et le vin suisse sont régulièrement attaqués (pesticides, fraudes, hygiène sanitaire, etc.).

Par exemple, la révision de la loi sur l'alcool en chantier depuis plusieurs années déjà pourrait déboucher sur des décisions pouvant grever encore la consommation de vin. Cela rendra la position du vin suisse encore plus difficile face à la concurrence du vin étranger dont la part de marché progresse toujours (63%).

L'influence directe des accords internationaux fragilise la position du vin indigène dans un marché toujours plus libéralisé. Ce contexte international oblige la branche viticole à s'organiser pour assurer son avenir.

*Réunir nos forces
pour préserver les in-
térêts vignerons face
aux nouveaux enjeux
sociaux, politiques et
commerciaux !*

La constante volonté de nos autorités à rendre compatible notre législation avec celle de l'Union européenne nous fait craindre l'abandon de vignoble à terme. Pour s'en convaincre, mentionnons le projet européen consistant à bannir le cadastre viticole afin de laisser la concurrence s'installer sur ce marché. Que restera-t-il de nos vignes en pente et à quel prix se négocieront nos parchets ?

Que dire de l'hygiénisme tendancieux qui stigmatise les millions de consommateurs de vin raisonnables et responsables ?

La FVV s'opposera de toutes ses forces contre ces fâcheuses tendances car notre institution est la seule dans le canton à organiser la défense professionnelle à grande échelle pour maintenir le vignoble et représenter les intérêts vignerons face à l'autorité et aux politiques hostiles à la consommation de vin.

Nous défendons les intérêts de nos membres en priorité et c'est ainsi que nous n'hésitons pas à entrer en contact avec les autorités tant cantonale que fédérale. La réciprocité est réelle et nous permet d'anticiper les difficultés touchant notre branche.

Pour faire valoir vos droits et vos intérêts de propriétaire de vignes, nous vous invitons à honorer vos contributions. En cas d'accord, l'exploitant-

locataire peut transférer à son propriétaire les contributions annuelles FVV.

Le statut de membre de la FVV donne l'accès à sa marque de qualité, le label *Terravin* qui donne une valeur ajoutée au vin vaudois auprès d'une clientèle toujours plus exigeante.



Toute personne proche du monde de la vigne et du vin vaudois peut soutenir la cause vigneronne en devenant sympathisant pour Fr. 50.- annuels.

Le secrétaire est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous espérons que vous ferez bon accueil à notre offre et vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

François Montet
Président

Alain Chapuis
Secrétaire

Pour défendre mes intérêts de vigneron et /ou de propriétaire de vignes, j'honore ma (mes) contributions(s) à la FVV!